

**Logo de l’OSC**

**Note d’Initiative OSC – NIONG**

***CONVENTION DE PARTENARIAT PLURIANNUELLE – CPP***

**Titre de la CPP :**

**Nom de l’OSC :**

**Localisation :**

**Nom du/de la référent·e projet, fonction dans l’association et coordonnées :**

**Date de rédaction de la présente note :**

*Lors de la rédaction de la NIONG (format Times/police 11), merci de supprimer tous les commentaires en bleu, ce paragraphe et toutes les notes de bas de page.*

*Les sous paragraphes proposés doivent être repris sous forme de sous-titres quand ils sont formulés sous forme de questions, les parties bleues doivent être supprimées.*

Liste des documents à présenter avec la NIONG

(Page à supprimer lors de la rédaction)

**Documents à déposer dans Oscar – Informations OSC**

**Si ces documents ont déjà été déposés par l’OSC lors de l’AMI précédent, ils n’ont pas besoin d’être à nouveau déposés lors du dépôt de la NIONG, sauf s’ils nécessitent une mise à jour ; s’ils ne l’ont pas été, ils devront être versés dans Oscar – Informations OSC, au moment du dépôt de la NIONG**

* Copie des statuts en vigueur datée, signée et certifiée « conforme à l’original » par le/la président·e ou le/la directeur/trice de l’OSC ou toute autre personne habilitée ;
* Copie de la déclaration d’enregistrement en préfecture et copie de la publication au Journal Officiel ;
* Liste des membres du CA, du bureau et de la direction et leurs coordonnées, sur laquelle figure la date des dernières élections datée et signée par le/la président·e ou le/la directeur/trice de l’OSC ;
* Pièces d’identité et CV des représentants légaux de l’association/fondation/syndicat ;
* Organigramme daté (catégorie autres documents dans Oscar);
* Rapports moraux de la présidence et rapports d’activités des trois dernières années ;
* Dernier compte-rendu d’Assemblée générale (ou au minimum l’ordre du jour de la dernière Assemblée générale et les principales résolutions, ainsi que toute pièce démontrant les activités engagées et réalisées et la vie associative avérée) ;
* Bilan et comptede résultats, des trois derniers exercices, faisant ressortir l’origine publique ou privée des ressources financières à déposer dans Oscar
* Documents comptables certifiés ou audités [[1]](#footnote-1).
* Budget prévisionnel pour l’exercice en cours et faisant apparaître le montant des aides publiques envisagées;
* Liste des cofinanceurs privés participant à plus de 15% du dernier budget annuel validé de l’OSC et/ou du projet/programme ; En cas d’absence de cofinanceur privé, la confirmation qu’aucun contributeur privé ne contribue à 15 % ou plus au budget annuel devra être renseignée dans Oscar (Informations OSC – onglet Exercices);
* Document stratégique de l’OSC (catégorie « autre document » dans Oscar);
* Note explicative signée par l’OSC (cf. : modèle proposé dans le guide méthodologique et sur le site afd.fr – Annexe 6) sur les points suivants :
* Bonnes pratiques de gouvernance et de transparence de l’OSC dans les processus de décision ;
* Existence de règles de déontologie ;
* Existence de règles de contrôle interne et de reporting ;
* Existence de procédures d’achat et de passation de marchés.

TABLE DES MATIERES

[**I. LOCALISATION DE LA CPP** 2](#_Toc144980622)

[**II. INFORMATIONS de la CPP** 2](#_Toc144980623)

[**III. CONTEXTE ET ENJEUX DE LA CPP** *(maximum 10 pages)* 2](#_Toc144980624)

[**IV. CONTENU DE la CPP** *(maximum 15 pages)* 2](#_Toc144980625)

[**V. STRATEGIE DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES PARTENAIRES** *(maximum 1 page à 1,5 pages)* 2](#_Toc144980626)

[**VI. RISQUES et PERENNITE DE LA CPP** *(maximum 2 pages)* 2](#_Toc144980627)

[**VII. communication et visibilité** *(maximum ½ à 1 page)* 2](#_Toc144980628)

[**VIII. COMMENTAIRES RELATIFS AU Budget prévisionnel** *(maximum 1/2 page à 1 page)* 2](#_Toc144980629)

[**Annexe 1 : CADRE LOGIQUE** 2](#_Toc144980630)

[**Annexe  2 : FICHE(S) DE RENSEIGNEMENT RELATIVE AU(X) PARTENAIRE(S)** 2](#_Toc144980631)

[**Annexe 3 : SYNTHESE DE LA DERNIERE EVALUATION REALISEE** 2](#_Toc144980632)

[**Annexe 4 : TABLEAU OU LISTE DES PROJETS MENES PAR L’OSC PORTEUSE CONCERNES par les financements de la CPP** 2](#_Toc144980633)

[**Annexe 5 : CARTE(S) ET AUTRE(S) DOCUMENT(S) JUGE(S) PERTINENT(S) PAR l’OSC (études, schémas, compléments de dossier technique, etc.)** 2](#_Toc144980634)

[**Annexe 6 : LISTE DES PARTENAIRES OU PARTIES-PRENANTES BENEFICIAIRES DE RETROCESSIONS DE PREMIER ET SECOND NIVEAU** 2](#_Toc144980635)

[**Annexe 7 : QUESTIONNAIRE D’EVALUATION DU RISQUE FIDUCIAIRE ET du dispositif de lutte contre le financement du terrorisme, LA FRAUDE ET LA CORRUPTION** 2](#_Toc144980636)

1. **NOTE DE TRANSPARENCE *(3 pages maximum)***

**Logo de l’OSC**

**Note de transparence**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom de l’association** *(sigle et déroulé s’il existe)* |  |
| **Site internet** |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom de la CPP – Libellé court :** | *< 20 caractères* |
| **Nom de la CPP– Libellé long :** | *< 200 caractères – Cet intitulé doit être explicite et compréhensible par le grand public* |
| **Lieu d'intervention** | *Pays, commune(s), district(s), région(s) de mise en œuvre du projet/programme* |
| **Type de projet** | **Convention de partenariat pluriannuelle - CPP** |
| **Numéro de la phase si récurrence** | Phase ….. |
| **Thématique(s) principale(s)** |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Principaux partenaires du projet/programme** |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectifs** | **Objectif global :**  **Objectif(s) spécifique(s) : *3 maximum*** |

|  |
| --- |
| **Présentation de la CPP :**  *< 1000 caractères avec espaces- Ce descriptif doit être explicite, communicant,*  *il doit préciser le contenu de la CPP et être compréhensible par le grand public*  **Thématiques/secteurs d’intervention identifiés :**  **Vision stratégique portée par la CPP :**  **Valeur ajoutée attendue de la CPP pour l’OSC et pour la thématique :**  **Principaux impacts visés au terme de la CPP :** |

|  |  |
| --- | --- |
| Principaux objectifs visés et résultats/effets/changements escomptés de la CPP  **OBJECTIF SPECIFIQUE 1 :** *(20 lignes maximum)*  *Présentez les principaux enjeux, résultats attendus ;*  *Décrire les principaux indicateurs de résultats attendus*  **OBJECTIF SPECIFIQUE 2 :** *(20 lignes maximum)*  *Présentez les principaux enjeux, résultats attendus ;*  *Décrire les principaux indicateurs de résultats attendus*  **OBJECTIF SPECIFIQUE 3 :** *(20 lignes maximum)*  *Présentez les principaux enjeux, résultats attendus ;*  *Décrire les principaux indicateurs de résultats attendus* | |
| **Groupes cibles**  *A détailler et à chiffrer obligatoirement* | **Bénéficiaires direct·es :**  **Bénéficiaires indirect·es :** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Durée totale de la CPP** | **4 ans** |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Coût total de la CPP** | **……… €** | **100 %** |
| **Participation de l’AFD sollicitée** | **……… €** | **….. %** |

1. **SIGLES ET ACRONYMES** *(Sous forme de liste)*
2. **DESCRIPTION DE LA CPP** *(30 pages maximum).*

***DPA/OSC se réserve la possibilité de ne pas traiter le dossier si le nombre de pages maximum n’est pas respecté****.*

***La NIONG est le document de présentation qui permet à l’OSC de justifier et d’expliciter sa demande de financement. Elle doit refléter la complexité et la richesse de la proposition : elle doit en expliquer la logique (objectifs, résultats attendus, principales activités prévues), l’origine, les enjeux, les difficultés, les effets et impacts souhaités, les moyens mobilisés et les modalités de mise en œuvre prévues.***

***Elle doit être claire dans sa rédaction, relativement synthétique mais suffisamment explicite et concrète pour en permettre une appréhension juste. Aucun paragraphe n’est anecdotique ; chaque paragraphe est lié aux exigences et aux priorités du dispositif I-OSC et devra être complété de façon approfondie.***

**Résumé DE LA CPP *en 15 lignes :***

**I.** **LOCALISATION DE LA CPP**

1. Pays et région(s) où se déroule la CPP
2. Des actions/activités sont-elles réalisées intégralement ou partiellement dans une zone sensible (zone orange et/ou rouge du MEAE[[2]](#footnote-2)) ? *Si oui, précisez les zones concernées*.

**II. INFORMATIONS de la CPP**

1. Phase concernée :
2. Calendrier de la CPP:
   * Date de démarrage envisagée :
3. Justification de la rétroactivité demandée, le cas échéant (et/ou si étude de faisabilité réalisée antérieurement à la date effective de démarrage de la CPP)

**III. CONTEXTE ET ENJEUX DE LA CPP** *(maximum 10 pages)*

***Le contenu de cette section a pour vocation de présenter des éléments d’analyse et de problématique pour justifier la CPP mais aussi pour en démontrer la pertinence et la valeur ajoutée[[3]](#footnote-3).***

*Il permet de comprendre d’une part la demande à laquelle l’OSC cherche à répondre en développant ses actions, d’autre part la démarche prévue. Il convient également de préciser si des études ou des évaluations préalables ont été réalisées et quels en ont été les principaux résultats.*

*Ce paragraphe est particulièrement important à développer dans le cas d’une première phase de CPP. Il devra présenter avec précision la base de départ de la CPP (existant constaté) et éclairera les objectifs de la CPP qui seront détaillés dans le chapitre IV.*

* 1. **Diagnostic et enjeux de la CPP**

*Décrivez précisément le* ***contexte*** *dans lequel s’inscrit la CPP, le* ***diagnostic*** *que vous en faites et les* ***enjeux*** *particuliers auxquels la CPP souhaite répondre. Il peut s’agir d’enjeux politiques et institutionnels (nationaux et/ou locaux) qui expliquent la problématique sur laquelle la CPP veut et peut agir ; d’enjeux d’insertion intégrale : sociaux, culturels, environnementaux et/ou économiques qui expliquent la problématique, qui influent dessus et/ou sur lesquels la CPP veut et peut agir ; d’enjeux partenariaux (forces et faiblesses).*

***Une attention particulière devra être portée sur les enjeux de genre, de prise en compte des jeunesses actrices, et de climat*** *(éléments de diagnostic, principales données désagrégées, analyse des données et leviers d’action visés - voir fiches outils correspondantes).*

* 1. **Positionnement stratégique de la CPP**

*L’OSC présentera ici de manière synthétique les* ***grands axes de sa stratégie*** *(développement institutionnel, plans stratégiques, axes prioritaires d’intervention) et l’****articulation avec la CPP*** *(comment la CPP s’inscrit dans la stratégie globale, quelles articulations prévues)*

**Stratégies globales de l’OSC**

* Présentation de sa stratégie *(développement institutionnel, axes prioritaires d’intervention…)*

**Vision stratégique portée par la CPP (organisationnelle/thématique/partenariale)**

* Pourquoi cette CPP ? A quelle analyse contextuelle et à quels enjeux répond-elle ?
* Comment s’inscrit la CPP dans la stratégie globale de l’OSC ? A quoi permet-elle de répondre ?
* Quelle vision du changement et valeur ajoutée sont portées par la CPP ? Quelles innovations sont portées par la CPP ?
  1. **Cohérence interne de la CPP**
* Cohérence thématique : décrire en quoi les différents objectifs stratégiques ou axes d’intervention constituent un ensemble cohérent pour atteindre les finalités de la CPP
* Cohérence géographique : présenter les complémentarités entre les différents pays/régions concernés par la CPP et ce qu’ils peuvent mutuellement s’apporter

**3.4 Présentation de l’expertise des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la CPP**

***L’objectif de ce paragraphe est de démontrer la capacité de l’OSC (et de ses partenaires) à mettre en œuvre la CPP en faisant état de leurs expériences et de leurs compétences sur le sujet, la thématique et/ou la(es) géographie(s) concernée(s).***

*Il ne s’agit pas de décrire les modalités pratiques d’organisation de la CPP, qui seront traitées au sein du chapitre IV.*

*Ce paragraphe devra globalement expliquer la* ***valeur ajoutée*** *et la* ***complémentarité*** *de votre OSC et des partenaires impliqués, proposer une présentation succincte de votre OSC et des principaux partenaires impliqués, résumer les compétences, expertises, expériences sur la thématique et/ou la zone couverte, résumer et valoriser de façon explicite les actions déjà menées le cas échéant par votre OSC et/ou les partenaires, sur la zone et/ou sur la thématique ; le cas échéant, présenter les résultats déjà obtenus dans la thématique concernée et/ou la zone concernée ; expliquer la compétence (acquise ou que la CPP permettra d’acquérir) de votre OSC et de vos partenaires pour intégrer les enjeux de jeunesses et de genre.*

**3.5 Dans le cadre d’une nouvelle phase de CPP**

***L’OSC devra expliciter, au regard des évaluations déjà réalisées, les modalités de prise en compte des enseignements tirés.***

1. Principales conclusions de l’évaluation de la phase précédente. *Principaux éléments d’analyse de l’efficacité globale de la CPP*
2. Principales recommandations et leur prise en compte et les éventuelles inflexions (ou non) dans la présente phase. *Vous pouvez présenter ces recommandations sous forme de tableau*

**3.6 Cohérence externe de la CPP**

*Donner des éléments très concrets sur l’****articulation*** *et la* ***complémentarité*** *de la CPP avec les ODD, les priorités de développement du MEAE et de l’AFD, avec l’agenda international du développement, les politiques publiques (nationales, décentralisées et/ou locales) et les interventions d’autres acteurs d’influence ou du secteur, lorsque cela est pertinent. Les informations présentées sont normalement issues du diagnostic préalable réalisé.*

**Avec les priorités de développement de la France et de l’AFD**

* Articulation de la CPP avec les priorités françaises et les stratégies de l’AFD dans les secteurs/pays concernés par la CPP
* Plus-values recherchées par la CPP dans ce domaine

**Avec les ODD et les politiques publiques des pays concernés**

* ODD ciblés par la CPP
* Articulation avec les politiques publiques des pays concernés par la CPP (situation actuelle et situation visée)
* Changement d’échelle visé

**Avec l’agenda international du développement**

**Synergies recherchées avec d’autres acteurs sur les thématiques et les pays ciblés et stratégie d’influence de la CPP**

* Présentation de l’articulation éventuelle de la CPP avec d’autres dispositifs ou interventions soutenus par la société civile ou par les bailleurs français et internationaux au niveau global et dans le(s) pays.
* Description des stratégies d’influence visées par la CPP au niveau français et international, en termes de plaidoyer, de capitalisation et de partenariats avec d’autres acteurs d’influence

*La partie 3.6 décrit avec des éléments concrets la cohérence, l’articulation et la complémentarité de la CPP avec les différents items ci-dessus.*

*Elle reprend et détaille les éléments de cohérence qui ont été discutés en amont avec l’OSC au moment de la soumission à l’AFD de la note de présentation de la CPP. Elle développe également l’articulation de la CPP avec les ODD, en spécifiant notamment quels ODD elle cible, et avec les politiques publiques nationales, décentralisées et/ou locales des pays d’intervention.*

*Enfin, elle détaille les synergies qui seront recherchées avec d’autres acteurs sur les thématiques et géographies ciblées, la plus-value spécifique de la CPP par rapport à ces autres interventions et les stratégies d’influence que la CPP va développer avec ces acteurs afin d’amplifier les résultats.*

**IV. CONTENU DE la CPP** *(maximum 15 pages)*

*Cette partie doit être particulièrement détaillée et être rédigée de façon pédagogique avec les principaux résultats attendus/activités/indicateurs : il s’agit de décrire la logique de la CPP.*

*Pour les renouvellements, il est attendu une mise en perspective reposant sur une présentation structurée faisant référence à/aux phases précédentes : périmètres géographiques, orientations maintenues/supprimées/ajoutées en explicitant les raisons, apprentissages et propositions d’évolutions pour plus d’impact.*

**4.1 Nombre et typologies des bénéficiaires/publics ciblés :**

**Nombre[[4]](#footnote-4) et typologies des bénéficiaires directs :**

**Nombre et typologies des bénéficiaires indirects :**

**4.2. Logique d’intervention de la CPP : Principaux objectifs, résultats/effets/changements escomptés de la CPP**

**Vision du changement, objectif(s) global et spécifique(s)**

* Description de la vision du changement que porte la CPP, des principales évolutions pour y parvenir et des opportunités et contraintes à prendre en compte
* Présentation de l’objectif global d'ensemble auquel la CPP contribuera
* Présentation du/des objectif(s) spécifique(s) que la CPP doit atteindre pour contribuer à l’objectif global (3 objectif(s) spécifique(s) maximum)

*L’objectif global correspond à la finalité à laquelle la CPP entend contribuer. Il convient de présenter les indicateurs retenus pour mesurer les impacts à long terme auxquels la CPP souhaite contribuer (1-2 indicateur(s) maximum)*

*Les objectifs spécifiques sont les objectifs directement liés à la CPP. L’OSC doit présenter les indicateurs retenus pour mesurer les effets à court et moyen terme pour chaque objectif spécifique. Des objectifs spécifiques concrets facilitent la proposition d’indicateurs clairs.*

*La vision du changement correspond à la situation, aux changements que l’OSC souhaite atteindre à moyen, long terme (5-10 ans, au-delà de la durée de la CPP), sur ces mêmes finalités et objectifs stratégiques. L’OSC doit décrire les principaux changements nécessaires pour atteindre cette situation finale, et expliciter comment la CPP s’articule dans ce chemin de changement. Elle s’attachera également à présenter les principales opportunités et/ou contraintes à prendre en compte pour atteindre cette situation.*

**Résultats/effets/impacts attendus de la CPP**

* Présentation des résultats/effets/ impacts attendus pour contribuer aux objectif(s) spécifique(s) (2-3 résultats maximum par objectif spécifique) *Il convient de décrire quelles sont les réalisations attendues de la CPP pour atteindre les objectifs spécifiques. L’OSC doit présenter 1ou 2 indicateurs de résultats/effets (et non d’activités) par résultat attendu.*

***Cadre logique***

*Il est indispensable d’inclure un cadre logique en annexe. L’OSC pourra y adjoindre une note présentant l’approche orientée « changement » utilisée pour cette CPP. Les différentes approches « changement » possibles sont présentées dans le guide méthodologique.*

*L’évaluation de la CPP se faisant sur les résultats/effets des stratégies mises en œuvre, et non sur les activités déployées, le cadre logique et la vision du changement de la CPP fourniront la base analytique pour mesurer les progrès réalisés à l’issue de la CPP.*

*Les indicateurs proposés peuvent être quantitatifs et/ou qualitatifs. Ils doivent être précis, simples et mesurables. Les méthodes de collecte doivent être décrites.*

*Il est attendu que l’OSC :*

* *Présente l’intégration de l’approche genre*
* *Mentionne les autres enjeux transversaux lorsqu’ils sont portés par la CPP : biodiversité, climat, entrepreneuriat social, Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale, enjeu des jeunesses actrices ;*
* *Prenne en compte des facteurs de vulnérabilité et renforce la résilience*
* *Mette en avant les approches innovantes et expériences pilotes portées par la CPP.*

**Objectif global :** *L’objectif global correspond à la finalité à laquelle le projet/programme entend contribuer à long terme (il doit être raisonnable et pouvoir être mesuré).*

***Indicateur d’impacts/effets :*** *il convient de présenter l’indicateur retenu pour mesurer les effets/impacts globaux attendus (1 indicateur).*

**Objectif spécifique 1 :** *Les objectifs spécifiques sont les objectifs directement liés au projet/programme et qui concourent à l’atteinte de l’objectif global (3 maximum).*

***Indicateur d’impacts/effets :*** *il convient de présenter l’indicateur retenu pour mesurer les effets/impacts globaux attendus (1 indicateur).*

**Résultat 1 :** *ce sont les réalisations concrètes générées par les activités du projet/programme. Elles permettent d’atteindre les objectifs spécifiques. Par conséquent, il convient de formuler le résultat comme une réalisation et pas un objectif à atteindre.*

***Indicateurs de résultat* :** *Les indicateurs de résultats proposés doivent être quantitatifs et qualitatifs. Ils devront être simples, mesurables et réalistes (2 maximum par résultat). Ils permettent d’évaluer l’atteinte du résultat attendu.*

* *Indicateur 1*
* *Indicateur 2*

***Principales activités*** *à mettre en œuvre afin d’atteindre les résultats attendus*

**Résultat 2 :** *ce sont les réalisations concrètes générées par les activités du projet/programme. Elles permettent d’atteindre les objectifs spécifiques. Par conséquent, il convient de formuler le résultat comme une réalisation et pas un objectif à atteindre.*

***Indicateurs de résultat* :** *Les indicateurs de résultats proposés doivent être quantitatifs et qualitatifs. Ils devront être simples, mesurables et réalistes (2 maximum par résultat). Ils permettent d’évaluer l’atteinte du résultat attendu.*

* *Indicateur 1*
* *Indicateur 2*

***Principales activités*** *à mettre en œuvre afin d’atteindre les résultats attendus*

***Reprendre le schéma pour autant d’objectifs spécifiques et de résultats que comporte la CPP***

*NB :* ***Indicateurs agrégeables (Indicateurs à compléter impérativement dans Oscar – puis supprimer le paragraphe)***

*La liste des indicateurs de l’aide bilatérale (indicateurs agrégeables) figure dans les informations projet de la NIONG dans Oscar. Vous êtes invités à identifier le ou les indicateurs pertinents par rapport à la nature de votre projet (par secteur) et de bien vouloir les chiffrer aussi précisément que possible en complétant le formulaire dans Oscar. Vos chiffres renseignés ex ante (informations projet de la NIONG dans Oscar) puis ex post (dans votre compte-rendu d’exécution technique et financière final) pourront ainsi venir s’agréger aux indicateurs relatifs aux autres projets soutenus par l’AFD et valoriser ainsi l’apport spécifique des projets OSC. Il est important que les projets des OSC françaises soutenues par l’AFD puissent être pris en compte et valorisés dans le cadre de cette redevabilité de l’aide française.*

**4.3****Pilotage et gouvernance de la CPP** *(inclure un schéma de gouvernance et de pilotage en annexe si possible)*

1. Répartition des responsabilités entre l’OSC, les différents partenaires et les autres intervenants éventuels
2. Mode de pilotage de la CPP mis en place et les instances de gouvernance éventuellement mises en place et leur fonctionnement
3. Modalités prévues pour le suivi technique et financier de la CPP *: organisation, méthodes, échéances, livrables ; décrivez l’organisation interne à votre OSC et l’implication des partenaires dans ce suivi.*
4. Articulation avec les autres actions menées par l’OSC : *détailler la place de la CPP dans l’activité globale de l’OSC, la manière dont la CPP s’articule avec les autres interventions de l’OSC dans les pays concernés ou dans d’autres géographies.*

**4.4 Modalités de suivi et d’évaluation *(interne, externe, AOC, étude d’impact[[5]](#footnote-5)…)***

***L’évaluation finale est obligatoire pour*** ***les CPP.*** *Pour rappel, l’évaluation externe finale doit être lancée au plus tard au début de la dernière année de la CPP, afin que le rapport d’évaluation (a minima le rapport provisoire – dans ce cas, le rapport final sera communiqué au plus tard lors du démarrage de l’instruction) soit communiqué avec la demande de financement d’une nouvelle phase. L’évaluation externe finale devra pouvoir être restituée largement.*

*Au-delà de l’évaluation finale externe exigée pour chaque phase, l’AFD encourage les dispositifs de* ***suivi-évaluation*** *(évaluations en continu, accompagnées ou non par une expertise externe), les approches orientées changements ou toute autre modalité de mesure des effets/impacts la plus adaptée à la spécificité du programme. Le coût de ces exercices peut être intégré au budget prévisionnel de la CPP et ne doit pas être sous-estimé.*

*Devront également être pris en compte le suivi des indicateurs ventilés par sexe et les indicateurs permettant de mesurer les changements relatifs aux rapports entre les femmes et les hommes (égale participation des femmes et des hommes, réduction des inégalités femmes-hommes de pouvoir, de revenu, d’accès aux services et aux ressources, déconstruction des stéréotypes de genre, lutte contre les violences de genre…). Les changements relatifs à prise en compte des jeunes en tant qu’acteurs et actrices feront par ailleurs l’objet d’un suivi. Ce suivi permettra de documenter l’émergence des intérêts stratégiques des jeunesses et leur prise en compte, notamment par des inflexions, des plans d’action, de formation ou d’intervention. Devront être explicités : les résultats attendus de l’évaluation, les modalités, l’échéancier, ainsi que les moyens techniques et ressources humaines employés.*

***Enfin, l’AFD souhaite qu’une CPP mise en œuvre dans la durée (sur plusieurs phases) puisse prévoir une étude d’impact/effets à la fin de sa mise en œuvre (à la place d’une évaluation externe classique). Il convient d’anticiper ces travaux dès la première phase de la CPP, afin de disposer de données suffisantes et pertinentes lors de la réalisation de l’étude d’impacts/effets.***

***Dans tous les cas, la question de l’évaluation sera systématiquement abordée entre l’OSC et DPA/OSC****.*

1. Evaluation(s)prévue(s) *: nature (interne/externe/mi-parcours/dispositif de suivi-évaluation/AOC/étude d’effets/d’impact…)*
2. Modalités de mise en œuvre et de collecte de données, échéancier/calendrier
3. Partenaires éventuels impliqués

*- Les termes de référence des évaluations sont développés en cours de CPP par l’OSC porteuse et ses partenaires et soumis à l’AFD pour avis de non-objection. Les termes de référence doivent préciser le type d’évaluation, les résultats attendus, les modalités, l’échéancier.*

*- La mise en place d’un comité de pilotage de l’évaluation est fortement recommandée, auquel l’AFD sera associée.*

*- Les OSC porteuses sont encouragées à centrer l’évaluation sur les résultats obtenus et les leçons apprises (notamment au niveau organisationnel et au niveau des partenariats).*

*- L’évaluation de fin d’une CPP inclut la mesure de la contribution du programme au changement visé. L’OSC porteuse doit expliquer comment elle compte répondre à ces questions sur le plan méthodologique : quels indicateurs va-t-elle renseigner ? quelle source d’information va-t-elle mobiliser (notamment pour les indicateurs de niveau macro) ? Ce niveau de mesure est parfois difficile à appréhender par l’OSC seule, ce qui peut justifier le recours à des travaux conjoints impliquant plusieurs acteurs.*

* 1. **Actions de capitalisation**

1. Actions de capitalisation envisagées dans le cadre de la CPP : *objectifs, cibles visées, résultats attendus, modalités de diffusion, implication des partenaires locaux ; quelles actions spécifiques (nouvelles, innovantes…) sont envisagées par rapport aux actions déjà menées par l’OSC ?*
2. Articulation avec la stratégie globale de capitalisation de l’OSC
3. Modalités de partage envisagées avec les autres acteurs agissant ou non sur les mêmes thématiques que la CPP

**V. STRATEGIE DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES PARTENAIRES** *(maximum 1 page à 1,5 pages)*

*Cette section a pour objectif de démontrer la* ***dynamique de renforcement réciproque*** *entre l’OSC française et ses partenaires. Ce chapitre est particulièrement central pour comprendre la* ***stratégie partenariale*** *engagée ; elle doit expliquer si la CPP intègre des actions de renforcement de capacités, comment ces actions ont été identifiées (principales conclusions du diagnostic institutionnel élaboré en amont et partagé) et comment elles vont être mises en œuvre et évaluées.*

***Pour les récurrences****: il est attendu une mise à jour de la stratégie de renforcement de capacités en lien avec les acquis des phases précédentes.*

**5.1 Stratégie partenariale**

* Quelles stratégies partenariales et quelles modalités d’accompagnement et de renforcement des partenaires locaux la CPP sert-elle ? Quelles sont les finalités recherchées ?
* Quels sont les résultats/effets attendus et comment seront-ils mesurés ?
* Budget rétrocédé aux partenaires dans la CPP
* Quelle dynamique de renforcement réciproque entre l’OSC française et ses partenaires la CPP porte-t-elle?

**5.2 Stratégies de renforcement des partenaires**

* *Décrivez le* Diagnostic réalisé sur les besoins en matière de renforcement de capacités du ou des partenaires ? P*artager les principales conclusions de ce diagnostic/état des* lieux *; Précisez sur quels points spécifiques portera donc le renforcement de capacités du ou des partenaires et inversement de votre OSC et décrivez les modalités de ce renforcement de capacités*
* *Expliquez l’*Evolution des actions mises en place dans le temps et les Impacts institutionnels et organisationnels prévus sur les partenaires et autres parties prenantes
* *Décrivez l*’Intégration de l’approche genre dans les actions de renforcement de capacités et détaillez les impacts positifs et négatifs prévus dans un principe de « ne pas nuire »
* *Décrivez l*’intégration de la prise en compte des jeunesses dans les actions de renforcement de capacités et détaillez les effets souhaités en terme de capacités et pouvoir d’agir, d’accès aux espaces de dialogues

**VI. RISQUES et PERENNITE DE LA CPP** *(maximum 2 pages)*

**6.1. Tableau d’analyse des risques *(1 page max)***

*Présenter,* ***sous forme de tableau,*** *les principaux risques identifiés par l’OSC comme pouvant impacter la CPP ainsi que leur probabilité et les mesures envisagées pour les limiter. Il peut s’agir de risques contextuels (cadre politique, économique, social, environnemental…), opérationnels (risques techniques, financiers, partenariaux, RH), sécuritaires. Expliquer comment ils sont appréhendés (pour les actions se déroulant en zone orange ou rouge).*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **RISQUES** | **PROBABILITE**  **(ELEVEE, MOYENNE, FAIBLE)** | **MESURES ENVISAGEES** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**6.2. Conditions de pérennité de la CPP *(1 page max)***

*Quelles mesures sont envisagées pour garantir la pérennité des résultats/effets/impacts de la CPP ?*

* Pérennité technique : *modalités de transfert de compétences aux partenaires de la CPP (OSC, acteurs publics), niveau d’adoption visé des techniques/méthodes/innovations diffusées par la CPP, pérennité de leur utilisation après la CPP.*
* Pérennité sociale et institutionnelle : *capacité des partenaires (OSC, acteurs publics) à s’approprier et porter les actions, y compris le plaidoyer, à la fin de la CPP.*
* Pérennité économique et financière : *(a) des interventions développées dans le cadre de la CPP, et (b) des principaux partenaires appuyés par la CPP.*
* Pérennité environnementale : *le cas échéant, stratégie en vue de garantir la préservation des ressources naturelles et la limitation des éventuels effets négatifs sur l’environnement et le climat*
* Quelles actions sont prévues par l’OSC pour garantir la diversification de ses fonds ?

**VII. communication et visibilité** *(maximum ½ à 1 page)*

*Pour compléter cette partie, vous pouvez vous reporter au Guide de visibilité téléchargeable dans l’annexe 11 Kit de communication. Toute CPP est en* ***niveau de communication 2*** *au sens où l’entend l’AFD dans son Kit de communication. La communication sur la CPP participe à la valorisation de vos actions. Elle assure la visibilité de la CPP et notre visibilité réciproque.* *En trois points, il s’agit ici :*

* 1. **De cibler les objectifs de votre communication sur la CPP - Pourquoi je communique ?**

*Il s’agit de définir les objectifs de communication en s’interrogeant sur le but visé par la stratégie de communication et les retours attendus. Quelques exemples d’objectifs : faire connaître la CPP et rendre compte de son avancement auprès de publics cibles, montrer les impacts de la CPP, susciter l’adhésion et l’appropriation, être un acteur reconnu dans un domaine, etc.*

**7.2 De lister les publics ciblés par la communication de la CPP et les impacts attendus – Pour qui je communique ?**

*Il s’agit ici d’identifier les publics cibles en corrélation avec les objectifs de communication retenus. Présenter aussi les impacts de votre communication sur chacun de ces publics (influencer, informer, contribuer à un changement…)*

**7.3 De présenter les actions de communication envisagées – Comment je communique ?**

* *Donner les grandes lignes des actions et supports de communication envisagés pour atteindre ses objectifs – Avec quoi je communique ?*
* *Fixer sommairement un planning de communication – Quand je communique ?*
* *Précisez brièvement les canaux de communication envisagés (online, print, médias, événement) – Où je communique ?*
* *Listez succinctement vos ressources humaines et moyens techniques internes ou mobilisables en externe – Avec qui je communique ?*
* *Evaluer le budget nécessaire à cette communication pour l’intégrer au budget général du projet – Avec combien je communique ?* 
  1. **De présenter les résultats attendus**

**Quelles stratégies de communication et de visibilité envisagées**

* Les objectifs, les publics visés et les actions envisagées
* Quels résultats attendus

**VIII. COMMENTAIRES RELATIFS AU Budget prévisionnel** *(maximum 1/2 page à 1 page)*

*Il s’agit de présenter les grands équilibres et principales natures de dépenses du budget, ainsi que le budget de chaque objectif spécifique de manière analytique, en détaillant les principales dépenses envisagées et leur nature.*

*Il est demandé d’indiquer ici également* ***la part des ressources humaines*** *financées par la CPP et la* ***part des investissements*** *(plafonnée à 40%), ainsi que* ***l’avancement du plan de financement****. DPA/OSC se réserve le droit de demander des détails complémentaires à tout moment.*

**Annexe 1 : CADRE LOGIQUE**

|  | **Chaîne de résultats** | **Indicateurs Objectivement Vérifiables** | **Situations de référence / valeurs cibles** | **Sources et moyens de vérification** | **Hypothèses critiques**  **(liées au contexte ou programmatique)** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Objectif global** | *Changement à long terme, qui découlera de la CPP ainsi que des projets d’autres partenaires et de dynamiques endogènes. La contribution attendue du projet à ce changement doit apparaître significative.* | *Indicateur d’impact / d’effet à long terme (signaux qui permettent de savoir que l’on est dans la bonne direction à la fin du projet)* | SR :  C : | *(NB : proxy pouvant souvent être analysé au moyen de retraitement de données d’enquêtes statistiques nationales)* |  |
| **Objectifs spécifiques (OS)** | *Changements directs de la CPP, attendus à l’achèvement du programme, et qui privilégient des changements de comportement pour les cibles principales, ou de fonctionnement/état.*  *Ils découlent des résultats attendus (lien logique significatif) ainsi que de la réaction attendue de la part des parties prenantes.* | *Indicateurs de résultats* | SR :  C : | *(NB : nécessite souvent d’utiliser des sources indirectes, soit des enquêtes spécifiques)* | *Les facteurs et conditions externes, portant sur des projets d’autres partenaires, sur des dynamiques locales ou globales impactant significativement l’atteinte des objectifs.*  *Et/ou : hypothèse que l’on fait sur la façon dont le changement devrait se produire, et qui justifie des options stratégiques prises par le programme.* |
| **Changements intermédiaires (optionnel)** | *Le cas échéant, dans la logique des AOC, l’OSC et son partenaire peuvent indiquer ici quelques changements intermédiaires qui décrivent les éléments-clés du chemin de changement c’est-à-dire le processus graduel de changement dans le temps, entre les résultats attendus et les objectifs spécifiques, ou des changements différents selon les acteurs. Cette ligne du cadre logique est toutefois optionnelle, non obligatoire. Elle peut aussi être utilisée pour expliciter le processus de changement entre les objectifs spécifiques et l’objectif global. Dans ce cas, il convient de l’insérer au-dessus, entre OG et OS.* | *Indicateurs de résultats (optionnel)* |  |  | *Hypothèse que l’on fait sur la façon dont le changement devrait se produire, et qui justifie des options stratégiques prises par le programme.* |
| **Résultats attendus** | *Les résultats sont les réalisations qui vont permettre d’atteindre l’objectif spécifique. Ce sont les produits ou services tangibles issus des activités du programme.*  ***R1 :*** | *Indicateurs de réalisation* | SR :  C : |  | *Les facteurs et conditions externes – par exemple les comportements de certaines parties prenantes (hors partenaires, gestionnaires et équipe projet), face aux activités du projet – susceptibles d’avoir une incidence sur le lien entre les réalisations et les effets escomptés.* |
| ***R2 :*** |  | SR :  C : |  |
| ***R3 :*** |  | SR :  C : |  |  |

**Annexe  2 : FICHE(S) DE RENSEIGNEMENT RELATIVE AU(X) PARTENAIRE(S)**

***1/ Pour un projet impliquant < 5 partenaires, merci de remplir une fiche correspondant au modèle ci-dessous pour chaque partenaire (1 page maximum par partenaire, supprimer les notes de bas de page) :***

*Préciser le* Nombre total de partenaires impliqués dans le projet : …………

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom complet de l’organisme** |  |
| **Acronyme** | *si communément utilisé pour désigner l’organisme, sinon* ***/*** |
| **Adresse du siège social** |  |
| **Organisme enregistré ou dont l'adresse opérationnelle (bureau, secrétariat…) se situe dans une ville en zone rouge[[6]](#footnote-6) ?** |  |
| **Téléphone** |  |
| **Site internet** |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Personne de contact pour ce projet** | *indiquez son adresse mail* |
| **Nom et prénom du/de la directeur/trice** |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Date de création** |  |
| **Statut Juridique** | *joindre au dossier technique le certificat d’enregistrement ou l’équivalent* |

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom et prénom du/de la président·e** |  |
| **Liste des membres du CA** | *joindre liste obligatoirement* |

|  |  |
| --- | --- |
| **Objet social de l’organisme partenaire** | *se référer aux statuts de l’organisme* |
| **Principaux domaines d’intervention et public(s) ciblé(s)** |  |
| **Nombre de salarié·e·s et de bénévoles** |  |
| **Budget total annuel en euros** |  |
| **Principaux donateurs** |  |
| **Appartenance à des réseaux, des fédérations, collectifs, réseaux, etc.** |  |
| **Historique et nature de la coopération avec le partenaire** | *Liens institutionnels :*  *Liens contractuels :* |
| **Rôle et implication dans la préparation du projet proposé** | *comment ce partenaire a-t-il été impliqué dans la conception de ce projet ?* |
| **Rôle et implication dans la mise en œuvre du projet proposé** | *comment et à quel niveau intervient ce partenaire dans le projet ?* |
| **Rétrocession prévue dans le cadre du présent projet ?** | *En €* |
| **Compte récipiendaire de la rétrocession : nom complet de l’établissement financier, pays de localisation, devise utilisée** |  |
| **Nature et localisation des activités à mener dans le cadre du projet** |  |
| **Projet réalisé intégralement ou partiellement dans une zone rouge ?**  **Préciser les zones concernées.** |  |
| **Expérience similaires dans la mise en œuvre de l’action proposée** |  |

***2/ Pour un projet impliquant > 5 partenaires, merci de remplir une fiche succincte correspondant au modèle ci-dessous pour chaque partenaire impliqué :***

*Préciser le* Nombre total de partenaires impliqués dans le projet : …………

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom complet de l’organisme partenaire :** |  |
| **Acronyme :** | *si communément utilisé pour désigner l’organisme, sinon****/*** |
| **Date de création :** |  |
| **Statut juridique de l’organisme partenaire :** |  |
| **Lieu d'implantation du siège social de l’organisme partenaire :** |  |
| **Budget annuel (dernier exercice) :** |  |
| **Organisme enregistré ou dont l'adresse opérationnelle se situe dans une ville en zone rouge ?** |  |
| **Objet social de l’organisme partenaire :** | *se référer aux statuts de l’organisme* |
| **Domaines d’intervention de l’organisme partenaire :** |  |
| **Pays et régions d’intervention de l’organisme partenaire :** |  |
| **Public(s) ciblé(s) par l’organisme partenaire :** |  |
| **Nombre de membres composant le Conseil d’Administration  et liste des membres du Bureau :** | *insérer la liste du bureau obligatoirement* |
| **Historique et nature de la coopération avec le partenaire:** | *liens institutionnels :*  *liens contractuels :* |
| **Rôle et implication dans la mise en œuvre du projet proposé :** | *Comment et à quel niveau intervient ce partenaire dans le projet ?* |
| **Rétrocession prévue dans le cadre du présent projet ?** | *En €* |
| **Compte récipiendaire de la rétrocession : nom complet de l’établissement financier, pays de localisation, devise utilisée** |  |
| **Nature et localisation des activités à mener dans le cadre du projet** |  |
| **Projet réalisé intégralement ou partiellement dans une zone rouge ?**  **Préciser les zones concernées.** |  |

**Annexe 3 : SYNTHESE DE LA DERNIERE EVALUATION REALISEE**

*Synthèse de 5 pages maximum de la dernière évaluation réalisée (issue du rapport final, à défaut du rapport provisoire) (s’il s’agit d’une phase 2 ou plus) et commentaires de l’OSC sur les principales conclusions et recommandations de cette évaluation (3 pages maximum).*

***si pas d’évaluation réalisée : L’indiquer ICI***

**Annexe 4 : TABLEAU OU LISTE DES PROJETS MENES PAR L’OSC PORTEUSE CONCERNES par les financements de la CPP**

\* Projets cofinancés par la CPP

\*\* Projets financés à près de 100% par la CPP

En rouge : nouveau projet de l’année d’octroi de la CPP

En bleu : projets en instruction qui devraient démarrer pendant la mise en œuvre de la CPP

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Géographie** | **Nom du projet x** | **Sous-titre (description rapide du projet)** | **Principaux partenaires** | **Description succincte du projet** | **Montant du projet en euros** |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

x ou activités à préciser

**ANNEXE 5 : HISTORIQUE DES PROJETS FINANCES PAR LE GROUPE AFD (inclus EXPERTISE FRANCE)**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **AFD ou EF** | **N° de réf AFD et ou EF** | **Géographie** | **Intitulé du projet** | **Montant de l’engagement**  **en euros** | |
|  |  |  |  |  | |
|  |  |  |  |  | |
|  |  |  |  |  | |
|  |  |  |  |  | |
|  |  |  |  |  | |
| **Total des financements du groupe AFD à date d’octroi de la CPP** | | | | |  |

**Annexe 5 : CARTE(S) ET AUTRE(S) DOCUMENT(S) JUGE(S) PERTINENT(S) PAR l’OSC (études, schémas, compléments de dossier technique, etc.)**

***Si nécessaire, l’OSC peut préciser d’autres aspects spécifiques au pays concerné.***

*Si pas de document indiquez : « pas de document » ou la mention : « documents disponibles sur demande si les documents sont trop volumineux »*

**Annexe 6 : LISTE DES PARTENAIRES OU PARTIES-PRENANTES BENEFICIAIRES DE RETROCESSIONS DE PREMIER ET SECOND NIVEAU**

***Indiquer la liste des partenaires ou parties-prenantes bénéficiaires de rétrocessions dès le premier € (de premier niveau et de second niveau) et indiquer pour chacun d’eux le montant de la rétrocession prévue dans le cadre du projet. Veiller à joindre, pour chacun d’eux, la fiche de renseignement partenaire (annexe 2).***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom COMPLET de l’ONG**  ***(ET déroulER le sigle)*** | **SIGLE**  ***(uniquement SI UTILISe)*** | **Montant prévu** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**date**

**Annexe 7 : QUESTIONNAIRE D’EVALUATION DU RISQUE FIDUCIAIRE ET du dispositif de lutte contre le financement du terrorisme, LA FRAUDE ET LA CORRUPTION**

**ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE (OSC)**

**Extrait du cadre d’intervention transversal OSC 2018-2023 :**

**Lutte contre le financement du terrorisme et la corruption [[7]](#footnote-7)**

*Dans de nombreuses zones d’intervention, l’AFD doit faire face à des risques de détournements des fonds à destination des OSC notamment à des fins de financement de terrorisme. En dépit des nombreux et croissants efforts entrepris par les OSC, appuyées par l’AFD, afin de promouvoir et renforcer les diligences sur leurs opérations, certaines peuvent rester vulnérables à leur exploitation et détournement par des organisations terroristes afin de se procurer ou de faire circuler des fonds, de fournir un soutien logistique, d’encourager ou de faciliter le recrutement de terroristes, ou encore de soutenir des terroristes ou des organisations/opérations terroristes. En effet, les OSC sont particulièrement vulnérables aux risques de détournement de leurs fonds car, souvent imparfaitement sensibilisées à ces risques, elles ont accès à des sources de financement parfois conséquentes et sont exposées à la circulation d’un grand volume de liquidités. En outre, de nombreuses OSC sont exposées du seul fait de leur implantation à l'intérieur ou à proximité des zones fortement exposées aux activités terroristes.*

*-Ces risques font l’objet d’une surveillance par le Département de la Conformité (DCO) de l’AFD et sont pris en compte dans l’instruction des opérations, en général, et notamment celles impliquant des OSC en zones sensibles.*

*-Néanmoins, devant la persistance de la menace dans les zones sensibles où l’AFD opère de manière renforcée en appui à des OSC (Facilité Crises et Vulnérabilités et régions du Sahel, Irak-Syrie, autres), il est nécessaire d’approfondir la prise en compte de ces risques dans les opérations de l’Agence. En conséquence, en plus des diligences classiques, l’AFD veillera à élaborer, en lien avec les services de la Direction Générale du Trésor, un cadre de diligences anti-corruption/antiterrorisme ad-hoc, pouvant s’appliquer spécifiquement aux opérations d’appui aux OSC en zones sensibles.*

*Afin que l’AFD soit en mesure d’apprécier la nature et la qualité des dispositifs d’encadrement du risque fiduciaire et du risque de financement du terrorisme, de fraude et de corruption au sein de l’OSC partenaire, celle-ci est invitée à remplir, signer et renvoyer ce questionnaire à l'AFD.*

*La notion de risque fiduciaire doit être entendue comme renvoyant à la bonne gouvernance financière au sein de chaque contrepartie. Cette notion inclut le risque de corruption et de fraude et les aspects liés à la gouvernance interne (il est question des mesures, des règles, des procédures et des processus organisationnels permettant d’appréhender la manière dont la contrepartie est dirigée, administrée et contrôlée).*

*L’AFD porte une attention particulière sur le risque engendré par le non-respect par la contrepartie des conditions d'usage ou de durée des fonds qui lui ont été transférés. Cela implique de la part de la contrepartie un comportement responsable, transparent et respectueux des ressources qui lui sont confiées par l’AFD*

*(Voir également guide méthodologique page 13 et 14).*

*Le traitement a pour finalité la mise en place et le suivi d’une activité de surveillance adaptée aux risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme pendant toute la durée de la relation d’affaires. La durée de conservation appliquée est de cinq ans maximum à compter du terme du projet de financement considéré. En application de l’article article L561-45 du Code monétaire et financier, les personnes concernées par ce traitement disposent d’un droit d’accès indirect auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés.*

**1. CIRCUITS FINANCIERS ET INTERVENANTS**

Veuillez détailler l’intégralité du circuit financier de ce projet (du décaissement jusqu’au bénéficiaire final). Vous devez préciser les différents intervenants et leurs rôles (qui contrôle les flux, quelle est la domiciliation du ou des compte(s) bancaire(s) émetteurs et récepteurs, - en indiquant le nom de la banque et la ville d’implantation etc.). La réponse prendra, si possible, la forme d’un schéma.

**2. REPRESENTATION ET RELATIONS AVEC DES AGENTS PUBLICS**

Qui est/sont le ou les représentants légaux de votre institution ?

La notion de représentant légal d’une association s’entend comme la ou les personnes disposant des pouvoirs d’engager la responsabilité de l’association et qui agit au nom et pour le compte de celle-ci. Lorsqu’il s’agit d’une fondation, doivent être considérés comme représentant légaux le président, le directeur général et l(e)s membre(s) du directoire de la fondation (*décret n°2018-284 du 18 avril 2018 renforçant le dispositif français de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme*).

*Cliquez et entrez le texte ici*

Un ou plusieurs représentants légaux de votre institution ou personnes susceptibles d'intervenir dans le cadre du projet financé par le groupe AFD ont-ils également la qualité d’Agent public ?

La notion d’Agent public s’entend comme la ou les personnes dépositaires de l'autorité publique, chargées d'une mission de service public ou investies d'un mandat électif public dans un pays étranger ou au sein d'une organisation internationale publique :

- Fonctionnaire ou agent d’un gouvernement / organisme / ministère / département du gouvernement

- Cadre ou employé d’une société contrôlée, même en partie, par l’État (par exemple, une compagnie pétrolière d’État), à l’exclusion cependant des employés détachés dans ces sociétés

- Magistrat ou personne détenant un mandat judiciaire

- Cadre ou employé d’une organisation publique internationale comme les Nations Unies ou la Banque mondiale.

Oui  Non

Si oui, veuillez identifier le représentant, le poste occupé en tant qu’agent public et son employeur

*Cliquez et entrez le texte ici*

**3. ORGANISATION FINANCIERE & COMPTABILITE**

La méthode de comptabilité utilisée au sein de votre institution est-elle analytique ?

Oui  Non

*En cas de réponse négative, veuillez détailler*

Votre institution dispose-t-elle d’un système d’information approprié (logiciel de comptabilité) ?

Oui  Non

*En cas de réponse négative, veuillez détailler*

Votre institution dispose-t-elle d’états financiers audités ?

Oui  Non

*En cas de réponse négative, veuillez détailler*

Si oui, l’opinion de l’auditeur fait-elle état de réserves sur le contrôle interne ou sur une mauvaise gouvernance financière de l’OSC ?

Oui  Non

*En cas de réponse positive, détailler ces réserves et le cas échéant les mesures mises en place ou envisagées pour lever ces dernières.*

Votre institution pratique-t-elle la mise à disposition d’argent liquide lors de la réalisation de projets ?

Oui  Non

Si oui, les procédures internes prévoient-elles des mesures spécifiques d’encadrement quant à l’utilisation d’argent liquide ?

Oui  Non

*Veuillez détailler*

Les procédures d’engagement et de paiement sont-elles formalisées et les fonctions correspondantes (ordonnateur et payeur) séparées ?

Oui  Non

*En cas de réponse négative, veuillez détailler*

Votre institution a-t-elle élaborée des procédures financières et comptables afin de prévenir le risque que vos livres, registres et comptes ne puissent être utilisés pour se livrer à des pratiques corruptives ou dissimuler de telles pratiques ?

Oui  Non

*Détailler ici, si nécessaire*

**4. CONTRÔLE INTERNE**

Votre institution est-elle dotée d’un département du contrôle interne ?

Oui  Non

*En cas de réponse négative, veuillez détailler*

Si oui, quels sont leurs rôles ? Combien d’ETP y sont affectés ? Quels sont les liens hiérarchiques ?

*Cliquez et entrez le texte ici*

Votre institution est-elle soumise au contrôle d’un auditeur externe indépendant ?

Oui  Non

*Détailler ici, si nécessaire*

Des contrôles comptables de 1er niveau sont-ils réalisés et formalisés ?

Oui  Non

*En cas de réponse négative, veuillez détailler*

* + Si oui, merci de bien vouloir citer deux exemples de contrôles mis en place

*Cliquez et entrez le texte ici*

Existe-t-il au sein de votre institution une procédure relative à la conservation et à la sauvegarde des documents de travail, emails, pièces justificatives, etc.?

Oui  Non

*En cas de réponse négative, veuillez détailler*

**5. CONTRÔLES EXTERNES**

Votre institution a-t-elle déjà réalisé un ou des projets financés par l’AFD ?

Oui  Non

* + Si oui, merci de bien vouloir détailler l’avis de l‘auditeur sur les rapports d’audit techniques et financiers déjà produits sur les précédents projets cofinancés par l’AFD (sur les trois dernières années) et la teneur des recommandations éventuellement formulées dans lesdits rapports :

*Cliquez et entrez le texte ici*

**6. CONFORMITE**

Votre institution dispose-t-elle d’un programme de conformité (compliance program) visant à prévenir, maîtriser et traiter les risques de fraude, de corruption et de détournement de fonds interne et externe ? On entend par cette notion un ensemble de procédures et de processus mis en place au sein de votre institution permettant d’assurer le respect des normes applicables par l’ensemble des salariés et dirigeants afin de prévenir les risques de corruption et de fraude. Il peut s’agir d’une charte, d’un code de bonne conduite, de formation, de sensibilisation, de mécanismes internes d’alerte, de conseil, d’audit...

Oui  Non

*Détailler ici, si nécessaire*

Votre institution dispose-t-elle d’un code de conduite anticorruption et/ou d’une charte éthique ?

Oui  Non

*Détailler ici, si nécessaire*

Votre institution dispose-t-elle d’une politique et/ou procédure de lutte contre la fraude/corruption ?

Oui  Non

*En cas de réponse négative, veuillez détailler*

Votre institution dispose-t-elle d’une procédure d’alerte ou de tout autre moyen permettant de reporter tout type de violation des règles (internes, légales, ouverte aux parties prenantes externes) ?

Oui  Non

*En cas de réponse négative, veuillez détailler*

**7. LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME ET LE DETOURNEMENT DE FONDS**

Votre institution dispose-t-elle d’une politique et/ou d’une procédure de lutte contre le détournement de fonds notamment dans le cadre de l’accès aux populations et de lutte contre le financement du terrorisme ?

Oui  Non

*Détailler ici, si nécessaire*

* + Si oui, quelle est son objet et la dernière date de mise à jour ?

*Cliquez et entrez le texte ici*

* + Si non, votre institution envisage-t-elle de se doter d’un tel document, et, le cas échéant, à quelle échéance ?

Oui  Non

*Cliquez et entrez le texte ici*

Votre institution procède-t-elle à des diligences/vérifications sur son personnel, sur ses bénéficiaires de rétrocessions, sur ses partenaires de mise en œuvre et sur ses prestataires/fournisseurs ? (il s’agit ici des processus et contrôles permettant de vérifier l’identité de ces personnes ainsi que leur honorabilité)

Oui  Non

*En cas de réponse négative, veuillez détailler*

* + Si oui, détailler le type de diligences/vérifications réalisées.

*Cliquez et entrez le texte ici*

Que se passe-t-il si des occurrences négatives sont découvertes ?

*Cliquez et entrez le texte ici*

Dans le cadre des financements AFD, votre institution contrôle-t-elle systématiquement son personnel, ses partenaires de mise en œuvre/bénéficiaires de rétrocession, ses prestataires et fournisseurs au regard des listes de sanctions financières nationales et/ou internationales ? Les listes de sanctions sont des instruments de politique étrangère relatives à un pays ou à une thématique et qui interdisent la mise à disposition directe ou indirecte de fonds ou de ressources économiques au bénéfice des personnes listées. Ces listes peuvent être publiées par l’ONU, l’Union européenne (UE), le gouvernement français, l’Office of Foreign Assets Control (OFAC) du gouvernement américain, etc. Pour rappel, l’article L.562-4 du Code Monétaire et Financier requiert toute personne physique ou morale française de respecter les listes de sanctions prises par les Nations Unies, l’UE et la France.

Oui  Non

Le cas échéant, veuillez ajouter la(les) référence(s) à votre politique interne

*En cas de réponse négative, veuillez détailler*

* + Si oui, indiquer quelles listes de sanctions vous contrôlez (ex: France, UN, OFAC, UE ...), et si vous utilisez un logiciel ou une base de donnée externe pour réaliser ces diligences, veuillez indiquer son nom.

*Cliquez et entrez le texte ici*

* + Dans l’hypothèse où l’entité ou la personne physique figurerait sur une liste de sanctions, entrez-vous ou poursuivez-vous la relation d’affaires ? Le cas échéant, veuillez détailler.

Oui  Non

*Cliquez et entrez le texte ici*

**8. FORMATION**

Votre institution procède-t-elle à une formation sur les thèmes de la lutte contre le financement du terrorisme, la fraude et la corruption ?

Oui  Non

*Veuillez détailler, si nécessaire*

* + Si non, envisagez-vous de dispenser de telles formations et à quelle échéance ?

Oui  Non

*Cliquez et entrez le texte ici*

* + Si oui, à quel public sont adressées ces formations (responsables, tout public…) et à quelles fréquences sont-elles dispensées ?

*Cliquez et entrez le texte ici*

Votre institution procède-t-elle à une formation en lien avec le Manuel de Procédures couvrant notamment les aspects comptabilité, gestion de trésorerie/budgétaire, achats, etc. ?

* + Si non, envisagez-vous de dispenser de telles formations et à quelle échéance ?

Oui  Non

*Cliquez et entrez le texte ici*

1. Si l’OSC accuse des résultats nets négatifs, ou si elle présente un niveau de fonds propres négatifs, au cours des trois derniers exercices, des éléments d’explication sont attendus de la part de l’OSC, ainsi que la stratégie de redressement prévue le cas échéant. Dans ce cas, ces éléments devront être transmis en annexe au dossier sous la forme d’une note écrite signée par la direction ou le/la représentant·e de l’OSC. [↑](#footnote-ref-1)
2. Se référer à chaque pays de la carte <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/>. [↑](#footnote-ref-2)
3. Dans le cas d’une CPP multithématique, l’analyse devra être déclinée pour chacune des thématiques. [↑](#footnote-ref-3)
4. Indiquer les catégories cibles, notamment genre et jeunesses dont le rôle dépasse l’assignation à être bénéficiaires de l’aide [↑](#footnote-ref-4)
5. Cf Fiche Outil Evaluation du Guide Méthodologique [↑](#footnote-ref-5)
6. Se référer à chaque pays de la carte <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/> [↑](#footnote-ref-6)
7. *Recommandation du GAFI n°8 qui traite spécifiquement des OSC (*[*http://www.fatf-gafi.org/media/fatf/documents/recommendations/Recommandations\_GAFI.pdf*](http://www.fatf-gafi.org/media/fatf/documents/recommendations/Recommandations_GAFI.pdf)*)*

   *Voir également le guide intitulé «  Risque de financement du terrorisme : Guide de Bonne Conduite à l'attention des associations », publié par la Direction Générale du Trésor le 27 janvier 2015  (*[*https://www.tresor.economie.gouv.fr/Ressources/File/433045*](https://www.tresor.economie.gouv.fr/Ressources/File/433045)*).* [↑](#footnote-ref-7)